

*dulâ spontaneâque rerum meliorum disquisitione recurrere possunt.*

*Quæ res haud dubiè nobis imperantibus usu venit. Variæ enim multiplicæque negotiorum circumstantiæ, dum ubique publica exhauriuntur æraria, passimque hostium incursionibus patet aditus, tranquillum Imperii nostri statum represserunt. Campimumque aded imperatoris fastigium majestatis conscendimus, nos a tergo illa malorum myrmecia infecuta est. Ex quo evenit, ut in summam rerum angustiam adducti, iisque omnibus exuti, quæ lapsis alioqui adjumentum aliquod afferre poterant, tandem vel sacra divinaque dinodia contingere, iisque nostram solari inopiam statuerimus. Quod certè facinus, in plerisque sacris divinisque ecclesiis admissum est, nec sacrorum donariorum pauca in publicos cesserunt usus. Neque ed quidem adacti sumus, ut quid-*

Tome I.

à lui ; ceux-là ne le peuvent qu'ens'appliquant avec zèle & exactitude à la recherche d'objets d'un ordre supérieur.

Et voilà ce que nous avons éprouvé depuis que nous sommes sur le trône impérial. Les circonstances critiques où se trouvoient les affaires, les trésors publics par-tout épuisés, l'entrée de nos Etats ouverte de toutes parts aux invasions de nos ennemis, ont détruit la tranquillité de notre Empire : & lorsque nous avons été élevés au faite de la majesté impériale, cette foule de maux nous y avoit suivis. De-là il est arrivé que, réduits aux plus pressantes angoisses, & destitnés de toutes les choses qui d'ailleurs peuvent apporter quelque soulagement à la détresse des autres, nous avons enfin pris le parti de toucher aux choses sacrées & divines pour en soulager notre misère : crime renouvelé dans plusieurs temples consacrés à Dieu, & par lequel une quantité d'offrandes saintes ont été employées à des usages publics. A la vérité l'envie d'offenser la Divinité ou de mépriser les

I i